

Règlement Ride, Run and Bike

Dimanche 20 octobre

Cette manifestation a pour but de passer une agréable journée et conviviale en famille ou entre copains !!

4ème édition de notre Ride, Run & Bike que nous avons créée en 2016. Elle se déroulera dans l'enceinte du centre équestre (Les Écuries de la Serre, à Gredisans).

La course peut être reportée en cas de fortes intempéries.

Les concurrents devront s'affronter sur 3 épreuves, un parcours d'obstacles à cheval, une course à pied et une course en VTT, par équipe de 2 ou de 3.

Le port du casque est obligatoire pour l'équitation et le vélo.

Le port du dossard est obligatoire pour les 3 disciplines (pensez aux épingles pour les accrocher).

1) Les différentes épreuves :

❖ Ride :

L'épreuve d'équitation se déroulera sur une épreuve de CSO barème A au chrono.

Pour les cavaliers extérieurs aux Écuries de la Serre, possibilité de louer un cheval, dans la limite des places disponibles.

❖ Run :

Course type « trail » avec des difficultés / obstacles à franchir.

❖ Bike :

Course de VTT avec des difficultés / obstacles à franchir.

2) Déroulement de la journée :

Le matin :

- Épreuve d'équitation CSO (de la plus petite épreuve à la plus grosse)

L'après-midi :

- Enchaînement de la course à pied puis du VTT (1^{ère} course : épreuve n°1 et 2 puis 2^{ème} course : épreuve n°3 et 4)

- Remise des prix

3) Tarif et inscription :

Les inscriptions sont à faire avant le vendredi 8 octobre par le biais de la fiche d'inscription (majoration de 8 € à partir du 14/10).

Le règlement se fera au moment de l'inscription ou aux retraits des dossards au plus tard.

- 21€ par épreuve (+ 12€ si location d'un cheval *)

4) Différentes catégories :

Il y aura 4 épreuves différentes :

Epreuve n°	Ride	Run	Bike
1	Maniabilité / 30cm	2 km	4 km
2	50 cm	2 km	4 km
3	75 cm	4 km	8 km
4	1 M	4 km	8 km

5) Classement :

A la suite de l'épreuve équitation, un classement par catégorie sera établi ; il définira un ordre de départ pour le relais run & bike.

Au départ de la course à pied, le départ se fera avec des handicaps :

- Pour l'épreuve n°1 et n°2 :
 - le 1^{er} au provisoire de chaque catégorie partira en 1^{er}
 - le 1^{er} quart au provisoire partira 45 secondes après le 1^{er}
 - le 2^{ème} quart au provisoire partira 1min30 après le 1^{er}
 - le 3^{ème} quart au provisoire partira 2min30 après le 1^{er}
 - le 4^{ème} quart au provisoire partira 3min30 après le 1^{er}

- les cavaliers éliminés dans l'épreuve « Ride » partiront 4min30 après le 1^{er}

➤ Pour l'épreuve n°3 et n°4 :

- le 1^{er} au provisoire de chaque catégorie partira en 1^{er}
- le 1^{er} quart au provisoire partira 1min30 après le 1^{er}
- le 2eme quart au provisoire partira 3min30 après le 1^{er}
- le 3eme quart au provisoire partira 5min30 après le 1^{er}
- le 4eme quart au provisoire partira 7min30 après le 1^{er}
- les cavaliers éliminés dans l'épreuve « Ride » partiront 8min30 après le 1^{er}

Dès votre arrivée de la course à pied, vous partirez directement sur la course en vélo, ou vous passerez le relais à votre VTTiste pour les équipes.

Le gagnant sera le 1^{er} arrivé de la course en vélo.

6) Location cheval :

Pour les cavaliers extérieurs aux écuries de la Serre, Il est possible de nous louer un cheval pour l'épreuve de CSO au tarif de 12€.

Pour le bon déroulement de cette « location », pensez à nous contacter au préalable pour le choix de la hauteur du parcours de CSO en fonction de votre niveau.

La détente sera fera obligatoirement avec une de nos monitrices.

Nous vous attendons nombreux pour une journée pleine de rigolade !!!